

BULLETIN communal

www.mont-saint-guibert.be

Ed. Resp. Julien Breuer • Grand'Rue 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert



2022 : coup d'œil dans le rétroviseur

2023 : année festive
pour les 900 ans de la commune !

De minuit à 5h :
on coupe l'éclairage public



LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOT

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenot@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL

Directrice financière

patricia.gilsoul@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL

Directrice financière

patricia.gilsoul@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf juillet et août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

4-7

RÉTROSPECTIVES 2022

8

ACTUS COMMUNALES

- Brèves des conseils communaux
- Taxi social

10-11

FESTIVITÉS

- 900 ans, faisons la fête ensemble !

12-14

ENVIRONNEMENT

- Coupure de l'éclairage public
- Conseils pour l'économie d'énergie

15

JEUNESSE

- Service jeunesse, rétrospectives 2022

16-19

CULTURE

- Rendez-vous des cinés du vendredi
- Bons plans lecture
- Conférences citoyennes
- Fête des jubilaires
- Exposition temporaire
- Exploration du Monde

20-22

ASSOCIATIF

- Les activités des associations

24

AGENDA

N° 55 février-mars
articles à recevoir le 23 janvier

N° 56 avril-mai
articles à recevoir le 13 mars

N° 57 juin-juillet
articles à recevoir le 15 mai

N° 58 août-septembre
articles à recevoir le 10 juillet

N° 59 octobre-novembre
articles à recevoir le 18 septembre

N° 60 décembre-janvier
articles à recevoir le 13 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Après deux années marquées par la crise du Covid, alors que notre commune se relève lentement du traumatisme de l'été 2021, c'est aux frontières de l'Europe qu'un conflit aussi dramatique qu'incompréhensible a éclaté en 2022 avec comme conséquences de lourdes pertes humaines et une crise sociale dévastatrice.

Malgré l'indéfectible solidarité qui aura marqué les différentes crises successives, les répercussions économiques se font quant à elle progressivement ressentir par les ménages, les entreprises et les pouvoirs publics. Autant de crises qui auront pointé les faiblesses européennes dont celle d'une irresponsable dépendance énergétique à des états non démocratiques sans scrupules.

Malgré le contexte quelque peu inattendu de cette législature, nous parvenons à maintenir le cap. Comme vous l'aurez constaté et comme vous pourrez le découvrir dans ces quelques pages, 2022 aura été synonyme de travaux et de concrétisations à l'échelon local.

En 2023, nous continuerons le travail avec la même détermination !

Après de nombreux échanges avec nos citoyens, notre commune disposera officiellement de son plan de mobilité. Celui-ci se concrétisera, à court terme, par la mise en œuvre du plan cyclable et du plan de stationnement le long des voiries principales de l'entité ; mais aussi par la mise en œuvre définitive de la rue scolaire aux Hayeffes et de

la création du second accotement cyclable le long de la rue des Trois Burettes.

Dans un même registre, les premiers tronçons de la coulée verte sortent enfin de terre ! La suite des travaux permettra une liaison directe entre le centre sportif et la rue des Vignes. Pas à pas, nous construisons un cheminement structurant le cœur de notre village et liant progressivement les différents quartiers entre eux.

Ce sera aussi le long de cet axe, à hauteur du centre sportif, que la plus grande plaine de jeux du village verra prochainement le jour pour le plus grand bonheur des nombreuses familles guibertines.

2023, C'est aussi un anniversaire : notre village soufflera ses 900 bougies ! A cette occasion, nous souhaitons vous offrir, en collaboration avec toutes les forces vives de la commune, une année inoubliable, festive et fédératrice.

Au nom du Collège Communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'un rapide retour à la sérénité et à la paix.



Julien Breuer
Votre Bourgmestre



Sécurisation des abords de l'école du Bon Départ

// rue des Écoles – place du Sablon – rue Musette

Début avril 2022, dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021, les travaux de réfection de ces voiries ont débuté.

Pacifier ce tronçon fréquenté du centre de notre commune, permettre aux piétons et cyclistes d'y circuler en toute quiétude, élargir les trottoirs afin de pouvoir y circuler en poussette, aménager un kiss & ride pour les parents amenant leurs enfants à l'école du Bon Départ et proposer des arrêts de bus adaptés aux PMR, ... tout

en tentant de maintenir un maximum de places de stationnement pour les riverains et une certaine fluidité pour le charroi ... l'exercice est complexe de par l'étroitesse de nos voiries !

Trois phases étaient programmées afin de minimiser les embarras de circulation et les désagréments pour les riverains. Un gros chantier qui a mis également à contribution les rues adjacentes pour y dévier le trafic.

Début novembre, les travaux se sont terminés et la voirie a été rouverte à

la circulation. Les derniers éléments d'achèvement de la place du Sablon, soit la plantation de 3 chênes des marais miniatures d'essence rustique et adaptée à nos climats avec l'installation de grilles et corsets de protection, seront fournis mi-2023.

Un gros chantier dont le budget était de 419,506 € HTVA dont 60 % était subsidié par la Région Wallonne.

La coulée verte sort de terre !

Ce mythe devient une réalité. Réel cordon ombilical liant les différentes parties stratégiques du village, il ambitionne de permettre aux élèves de se rendre à l'école de manière sécurisée, aux sportifs d'accéder au centre sportif Jean Moisse, aux habitants de rejoindre les commerces et services du centre bourg. Bref, une artère cyclo-piétonne qui structure le village.

Trois tronçons étaient prévus, dont deux sont réalisés :

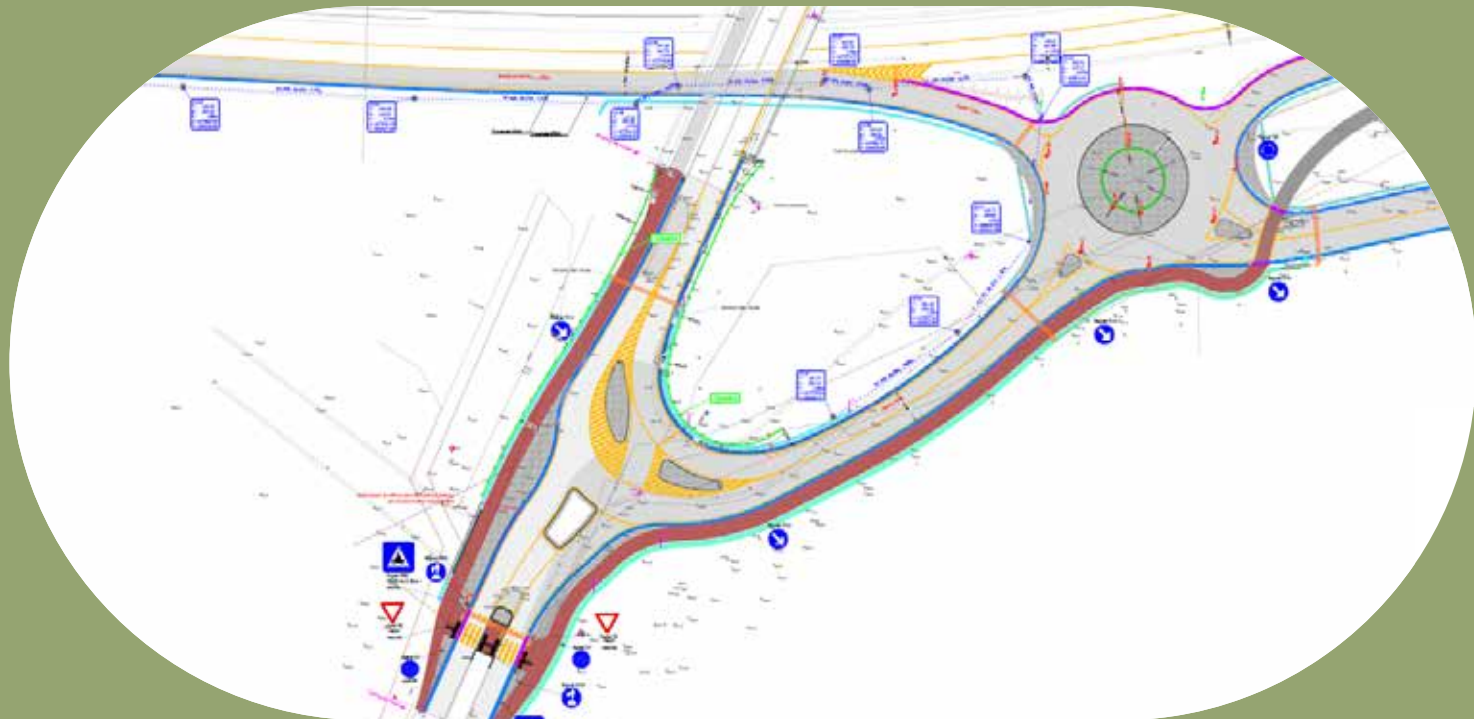
- 1) Celui depuis le lotissement des Jardins de l'Orne, le nouveau quartier des papeteries, vers le centre sportif
- 2) Celui du sentier de l'Orne à partir de la place des Martyrs vers la rue des Tilleuls, près du café des Pêcheurs.

Le prochain tronçon verra le jour le long du centre sportif pour enjamber l'Orne à hauteur du moulin des Vignes (dont une partie sera détruite) et rejoindre la rue des Vignes. Là, une nouvelle zone de kiss & ride sera aménagée afin de désengorger l'accès de la rue Auguste Lannoye. Pour entamer ces derniers travaux, nous attendons l'accord de la RW sur la démolition de la partie du moulin des Vignes qui risque de s'écrouler tout en sachant que nous conserverons la partie historique de ce bâtiment symbolique afin de lui offrir une nouvelle affectation.



Les travaux de l'échangeur avec la N25 touchent à leur fin.

// rue des Trois Burettes



Ce chantier visait à aménager un nouvel échangeur en marge de la N25 à hauteur de Mont-Saint-Guibert afin d'y fluidifier la circulation et de rendre le site de la sablière plus accessible :

- Création d'une bretelle de sortie qui permet aux usagers circulant sur la N25 en provenance de Nivelles de gagner la rue des Trois Burettes (uniquement en direction de l'Axis Parc et non vers le centre du village)
- Création d'un giratoire permettant

de sécuriser les entrées/sorties de la sablière et de faciliter l'accès à la N25 vers Nivelles sans passer par le rond-point de Corroy

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle à hauteur du pont préalablement à la construction du deuxième accotement cyclable le long de la rue des Trois Burettes (MSG vers LLN)

Un chantier de 1,4 M€ HTVA cofinancé par la Région wallonne, Renewi

(exploitant de la sablière) et la commune de Mont-Saint-Guibert dont près de

- 450.700€ HTVA financés par la SOFICO (Région wallonne)
- 700.000€ HTVA financés par la société RENEWI (ex Shanks) dans le cadre de l'extension de la carrière
- 268.000€ HTVA financés par la commune de Mont-Saint-Guibert





Nouvelle plaine de jeux à Corbais

Le Ry'golo, c'est le nom de la nouvelle plaine de jeux installée à Corbais. Un endroit où les enfants de 3 à 12 ans peuvent se divertir sur des engins adaptés et tout neufs. Elle se situe près de l'ancienne maison communale, au croisement de la rue Warichet et de la rue de la Tour.

- à Héவில், sur le terre-plein à côté de l'église
- à Corbais, sur la plaine rue des Hirondelles avec une structure multisports
- à Mont-Saint-Guibert, près du centre sportif, avec une vaste plaine de jeux adaptés à tous les âges

D'autres plaines de jeux verront le jour au sein de nos villages :

CONSTRUCTION DU PARKING DE LA GUIBERT SPORTS ARENA

La Guibert Sports Arena (rue du Cerisier) - inaugurée en juin 2019 - bénéficie d'une infrastructure incroyable et unique dans le Brabant wallon. Afin de parachever ce pôle sportif multisports, un parking d'une centaine de places a vu le jour afin d'accueillir les véhicules et vélos des nombreux utilisateurs et visiteurs. Cet investissement a été réalisé par la Régie Communale Autonome Guibertine pour un montant de 228.000€ HTVA.



Deux radars répressifs pour contrer les excès de vitesse dans la commune

Deux lignes droites (rue de Corbais et rue des Trois Burettes) sans obstacle sont malheureusement sources de vitesse pour les usagers. Deux radars y ont été installés afin de sanctionner ces excès.

Malgré les effets de portes, les coussins berlinois, les plateaux ralentisseurs, les chicanes, les zones « 30 »,... la vitesse dans certaines rues de la commune reste, pour certains conducteurs, largement supérieure à ce qui est autorisé ! Le collège communal a donc souhaité s'attaquer à cette problématique en commençant par les voiries pénétrantes fortement sujettes aux excès de

vitesse. Le protocole entre la Commune, la zone de Police Orne-Thyle et le parquet du Brabant wallon en vue de dresser les contraventions a été adopté.

Sans flash visible et actifs dans les deux sens de circulation, les deux radars fixes analysent chacun la vitesse de plus de 3500 usagers par jour dont un tiers roule à + de 75 km/h sur une voirie limitée à 50 km/h.

Les élus Guibertins espèrent ainsi réduire la vitesse et ses conséquences négatives pour l'ensemble des usagers de nos voiries.

Lutte contre les inondations

Afin de lutter contre les inondations qui ont dévasté notre village en été 2021, plusieurs mesures ont été prises :

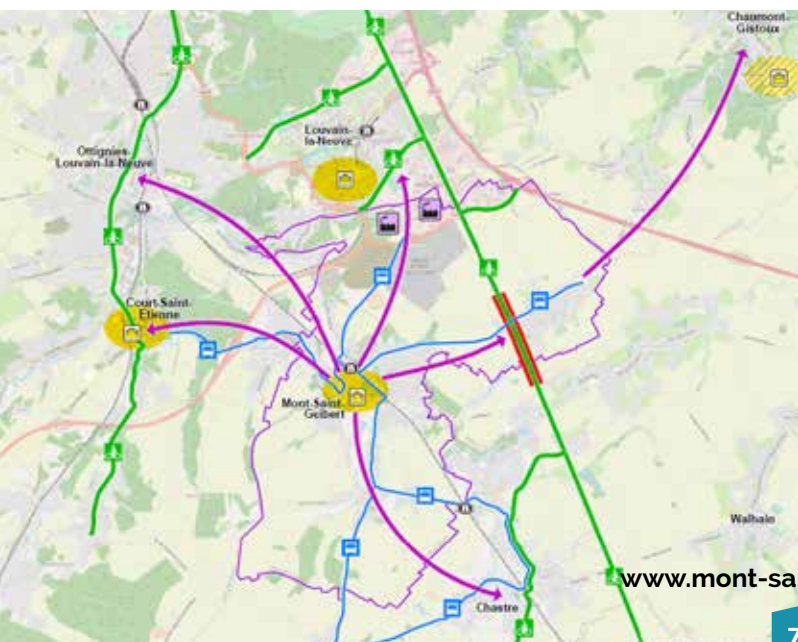
- **Une étude du bassin-versant** de l'Orne et de ses affluents a été bouclée par la Province. Elle permet de déterminer où mettre en place des stockages d'eau sous forme de ZIT (Zone d'immersion temporaire) ou de ZEC (Zone d'extension de crue). Ces ouvrages doivent être réalisés en amont sur Chastre. D'où la nécessité d'une démarche supra-communale.
- **Des études hydrologiques** ont été commandées pour onze points noirs afin de prioriser et budgétiser les travaux à entamer pour contrer les inondations.
- **Un cadastre des égouts** – comprenant l'état de leur entretien et l'endoscopie générale du réseau – a été effectué par les services communaux
- Des **subsides spéciaux** ont été accordés aux agriculteurs qui réalisent des bandes enherbées et/ou fleuries le long de leurs champs
- **Le curage des cours d'eau et des fossés** a été réalisé
- Des **travaux d'optimisation** de la capacité absorbable dans le pertuis des anciennes papeteries ont été réalisés par le promoteur immobilier à la demande de la commune. Une

étude commandée au lendemain des inondations a mis en évidence qu'une section limitante pouvait être agrandie afin d'augmenter la capacité de 50% en cas de crue.

- **Quatre bassins d'orage** ont été recreusés, vidés et nettoyés afin qu'ils puissent remplir leur fonction de « bassin tampon » lors de fortes pluies : Warichet, 3 Fontaines, Christ du Quewet, rue des Hayeffes. Le curage, puis le dépôt de l'excédent de terres sur les berges, a permis de les rehausser et reconsolider afin d'améliorer leur capacité.

En 2023, près de 600 m de fascines vivantes seront installées rues des Cinq Bonniers, de Nivelles, de la Houssière, la Petite Chaussée, aux chemins Tollet, Saint-Pierre, Vital Falise et de Chastre, ainsi qu'aux remembrements de la rue du Petit Baty et du Perriqui. Ces fascines vivantes (branchages enchevêtrés et assemblés de manière à former un barrage) seront installées pour contrer les coulées de boue.

Nous restons vigilants sur l'état de notre territoire afin que – dans la mesure du possible – les citoyens ne subissent plus les dommages de ces inondations incroyables.



PCM : suite et (presque) fin

Le plan communal de mobilité avance bien. Après l'enquête publique, la cellule mobilité de la commune a tenté de répondre aux ± 250 avis citoyens avec le bureau d'études. Ces propositions sont en discussion avec le Collège communal et les différents organes participant au PCM. Le tout sera soumis au Conseil communal pour approbation. Dès ce retour positif, les cahiers des charges seront réalisés afin de trouver les fournisseurs qui pourront le réaliser. Un plan communal de mobilité qui prend du temps mais qui promet des aménagements apaisés pour le centre bourg. À suivre....

LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

JUIN 2022 - PRÉCISION

Dans le détail des subsides octroyés, nous avons oublié celui-ci :

**ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES :
Subside à la fédération
des anciens prisonniers de guerre,**

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Pupitre - Micro - Salle des loisirs le 8 mai (valeur : 150€)
Cette subvention est octroyée dans le cadre des cérémonies patriotiques ainsi que lors des funérailles d'un membre sympathisant.	

UN NOUVEAU PLAN DE NOTRE COMMUNE

Un nouveau plan de notre commune vient d'être réalisé. Cartobel autofinance cette action via les « sponsors » présents à l'intérieur du plan. Il est distribué également par leurs soins dans les boîtes aux lettres de chaque citoyen. Nous bénéficions d'exemplaires pour les citoyens qui le souhaiteraient. N'hésitez pas à le demander lors de votre passage à la commune !

AOÛT 2022

Le plan « Get Up Wallonia ! - Plan EZCharge » permet le déploiement de bornes de rechargement pour vélos et véhicules électriques sur le domaine public communal sans contribution financière à supporter par les communes participantes. Le placement des bornes voitures sera proposé en 2023- 2024 et ensuite les bornes de rechargement vélos. Le conseil communal propose 7 emplacements :

- Borne simple (1x22 Kw/h) : - rue du Riquau
- Borne double (2x11 Kw/h) : - Parking de la Poste - rue/Place Saint-Jean - rue des Vignes

Et il marque son accord sur la mise à disposition gratuite, pour une durée de 10 ans, à partir du 1er janvier 2023, des 7 emplacements de stationnement concernés en vue de les mettre en concession à un opérateur privé qui sera choisi à l'issue d'une procédure de marché public, à charge pour lui d'y installer

et d'y opérer, à ses frais, les infrastructures de recharge pour véhicules électriques. La commune s'occupant d'identifier correctement et de maintenir ces emplacements de parking en parfait état.

Un nouvel éclairage sera mis en place par Ores dans la ruelle Depaue (sentier reliant la Grand'Rue et la rue des Écoles) pour un montant de 33.503 € TVAC. Une refacturation - comme charge urbanistique - de 24.200 € TVAC sera faite à la sprl CLOVERIMMO propriétaire des bâtiments dans la Grand' Rue 66-68 et la commune prendra en charge le solde.

L'asbl "Corbais, toute une histoire" propose de dénommer la section recréée entre la cour de la ferme et le sentier "les Roilettes" par le nom suivant : Pissinte del Biërdji qui signifie « sentier du berger ». Cette proposition est approuvée.

L'asbl « la Touline », service d'aide aux victimes de violences intrafamiliales, dispose d'un local au sein de notre commune afin d'assurer la permanence d'un de leurs psychologues à raison d'une journée par semaine. Cette convention est reconduite jusqu'août 2023.

Les fabriques d'églises remettent leurs propositions de budgets 2023 qui sont approuvés comme suit :

- MSG : 24.020 €
- Corbais : 23.607 €

Le Conseil communal désigne Olivier Bouvin en tant qu'agent constatateur chargé de constater les infractions du Règlement Général de Police portant sur l'arrêt et le stationnement.



TAXI SOCIAL

Une camionnette Ford Transit Courier a été mise à disposition du CPAS à la suite de l'achat d'espaces publics.

La société IDEA s'est chargée de fournir le véhicule moyennant le droit de se rétribuer grâce au sponsoring d'entreprises, d'indépendants et de commerçants locaux qui ont répondu présents. Ce soutien nous encourage à poursuivre notre engagement et à atteindre notre objectif : offrir à des personnes défavorisées ou isolées habitant notre commune, une certaine mobilité.

Merci à nos partenaires : pharmacie Fontaine, ComptaPlan, Déco Attitude, Résidence de l'Orme, Unil Lubricant, SID Dewez, Valorem, Luc Sempels, CCB cementir holding, Grohe granits, Menuiserie JD, Isabelle Ancart, F. Haulotte, la Friterie de la gare et Au Bon Vieux Temps.

Les missions du taxi social

Le taxi social est un service de transport de proximité et d'accompagnement du CPAS. C'est un service dont la vocation est avant tout sociale et ce tant au niveau du public visé que des missions à effectuer. Il ne peut donc se substituer, ni aux taxis conventionnels, ni aux ambulances ou services spécialisés dans le transport de personnes malades et/ou porteuses d'un handicap qui ont besoin d'une assistance particulière pour se déplacer.

Le service n'est pas destiné au déménagement, ni au transport d'objets encombrants.

Qui peut en bénéficier ?

Ce service est accessible à toute personne résidant sur la commune de Mont-Saint-Guibert et qui, faute de moyen de transport personnel ou d'une autre possibilité de transport qui lui soit accessible, rencontre des difficultés réelles de déplacement pour :

- bénéficier de soins de santé (consultations médicales ou paramédicales au cabinet du praticien ou à l'hôpital) et/ou de médicaments (pharmacien) ;
- accomplir des démarches auprès d'administrations ou de services, (Commune, CPAS, Forem, ONEM, poste, banque, bureau du cadastre, des contributions, entretiens d'embauche, comparution au tribunal...) ;
- rendre visite à des membres de famille proches qui séjournent dans certains établissements (hôpital, maison de repos, ...) ;
- bénéficier du transport vers l'épicerie sociale sise à Chastre ;
- faire des courses au marché d'Ottignies le premier vendredi matin de chaque mois ;
- accéder tous les mercredis matin à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne (achats chez les commerçants et dans les moyennes surfaces de Mont-Saint-Guibert ou à Louvain-la-Neuve (magasin discount).

Le chauffeur du taxi social s'occupe également de livrer des courses alimentaires à domicile le jeudi matin. Ce service est payant. Les enfants âgés de moins de 16 ans doivent toujours être accompagnés d'une personne majeure responsable de l'enfant.

Destinations et horaires

Les déplacements sont effectués à partir du/jusqu'au domicile du lundi au vendredi entre 8h et 16h avec aménagement possible de cet horaire, le cas échéant. Toute dérogation à cet horaire fera l'objet d'une demande préalable et sera justifiée par une raison objective et valable (dialyse, rendez-vous médical, problème familial...). Le taxi social se déplace principalement dans le Brabant wallon et sur l'axe Bruxelles-Namur. Aucun déplacement n'est effectué durant les jours fériés et les week-ends. Le nouveau règlement complet sera d'application au 1^{er} janvier 2023 et disponible sur le site internet de la commune (rubrique CPAS)

Pour toute autre question :

010 65 75 32



Unifiber, le projet avance !

La fibre à Mont-Saint-Guibert, où en est-on ?



La fibre optique est bel et bien en route vers Mont-Saint-Guibert. Place maintenant à la phase de design et à la préparation des travaux d'installation. Durant le mois d'août, les équipes d'Unifiber ont réalisé les études de terrain sur le territoire de la commune. Les données récoltées sont désormais utilisées afin d'affiner le tracé du réseau de fibre qui sera installé sur le territoire de la commune. La méthode d'installation est aussi précisée en fonction d'éventuels obstacles de terrain tels que des ponts, chemins de fer, ...

Une fois la phase de design terminée, les équipes s'aligneront avec le service travaux de la commune, ainsi que les services de police pour préparer le planning et organiser la phase des travaux.

Actuellement, le début des chantiers est prévu en janvier 2023.

Selon le type d'installation prévue (en trottoir, en façade ou aérien), des perturbations de circulation ou de parking peuvent survenir. Les riverains

concernés seront prévenus, en temps voulu, via un courrier dans leurs boîtes afin de donner les détails pratiques : dates et durée des travaux et les personnes de contacts en cas de questions.

Pour rappel, Unifiber va couvrir 90% du nombre d'habitations sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Guibert. Ce seront donc pas moins de 3.600 habitations qui pourront à terme bénéficier de la fibre optique.

La fibre optique permet une connexion ultra-rapide, jusqu'à 1 Gbps, bidirectionnelle (envoi/réception) et stable ! Pas d'interruption donc lorsque tout le monde utilise en même temps internet à la maison. De plus, la fibre est moins énergivore et plus durable que les technologies de connexion existantes (cuivre et coax).

Plus d'info sur la fibre et Unifiber : www.unifiber.be



LES BRICO-DÉPANNERS, PETITE PRÉCISION

Dans le dernier bulletin communal, nous vous expliquions le service des brico-dépanneurs proposé par l'ISBW (aide pour petits travaux intérieurs et/ou extérieurs). Nous ajoutons cette petite précision importante : pour accéder à ce service, vous devez obligatoirement déjà bénéficier du service d'aides familiales. Infos 081 622 745 ou info@isbw.be

En 2023, notre commune fêtera ses 900 ans !

UNE LONGUE HISTOIRE...

Wicbertus est né vers 892. Ancien aristocrate de Lotharingie lassé de sa carrière militaire, il s'installa comme ermite dans un domaine familial, à Gembloux et consacra tous ses biens à l'établissement de l'abbaye de Gembloux, dès 922. Il décèdera en 962. Les moines de Gembloux viendront chercher son corps à l'abbaye de Gorze en France où il était décédé. Après avoir enterré sur place les entrailles, ils traiteront le corps avec du sel et des aromates pour empêcher la décomposition lors de son transport à l'abbaye de Gembloux. Une châsse y est toujours présente avec ses reliques. Il sera canonisé en 1211 et deviendra « Saint Guibert ».

En 1100 : l'abbaye de Gembloux rachète le terrain (qui deviendra notre commune) à Baudouin et Jean de Janche. Se situait sur les lieux une petite église en bois servant à baptiser, enterrer et percevoir la dîme. Or, dans le coin, existaient les Seigneurs de Bierbeek qui avaient un manoir à Héவில் et qui pouvaient –potentiellement–(re)prendre possession des lieux. **Le 18 avril 1123**, stratégiquement, **les moines de Gembloux transportent à cet endroit la châsse de Saint-Guibert** autour de laquelle... il y eut un grand nombre de miracles. 12.000 personnes étaient présentes ! Les maisons commencèrent à se construire autour de l'église.

Dans la foulée, le Duc de Lotharingie (= anciennement le Brabant), Godefroid I déclare que Mont-Saint-Guibert (nouveau nom) possède les mêmes lois et coutumes que celles de Gembloux. Cette chartre est importante car c'est le plus ancien privilège accordé en Brabant à une localité et on y voit que Gembloux jouissait à l'époque de franchises communales.

SAVE THE DATES

Cortège carnavalesque

Ce cortège aura comme thème « Mont-Saint-Guibert à travers le temps ». Vous êtes scouts, faites partie d'un club / d'une association ou juste des amis ... participez en construisant un char ou en défilant en costumes folkloriques ou en musique ...

Pour vous inscrire, rien de plus simple !

CONTACTEZ AVANT LE 15 JANVIER 2023 :
Mickaël Nicolay

0475 92 06 41 – mickael.nicolay@skynet.be
ou **Anju Marchand**

0496 71 05 20 – anjumarchand@hotmail.com

Nous comptons sur vous pour faire un cortège digne de ce nom. Un jury désignera le plus beau char, le plus beau groupe, le thème respecté... avec des cadeaux à la clé.

Et surtout, parlez-en autour de vous !



Prêtez-nous votre statue de Saint-Guibert

Dans le cadre de l'exposition prévue dans l'église de Mont-Saint-Guibert, nous cherchons des statues de Saint-Guibert. Vous possédez une statue et/ou une représentation de Saint-Guibert ? Confiez-la nous ! Nous en prendrons soin, nous vous l'empruntons (et vous la rendrons !) afin de les exposer au cœur de l'église. L'idée est de montrer la diversité des représentations de notre saint.

Contactez-nous :

010 65 35 08
julien.wiard@mont-saint-guibert.be



Recherche de témoignages

Vous avez connu le temps de la brasserie ou des papeteries ? Celui des cafés et des petits commerces particuliers ? Vous ou vos parents exerciez un métier qui n'existe plus ?

Vous étiez membre d'une association folklorique ? Vous avez connu des Guibertins dont la personnalité et/ou les activités ont marqué les esprits et la mémoire collective en temps de paix et/ou de guerre ?

N'hésitez pas !
Jacqueline de Maere
010 65 65 16.

Histoire, fêtes et folklore

Samedi 22 et dimanche 23 avril

Messe et promenade de la châsse de Saint-Guibert, cortège carnavalesque
Animation et soirée de lancement des festivités.

Concerts et culture

Samedi 3 et dimanche 4 juin 2023

Concerts pour tous et parcours d'artistes dans un lieu emblématique.

Jeux et sports

Les sports seront mis à l'honneur durant un week-end.

Pour clôturer en beauté

Une grande fête pour tous les guibertins.

Parcours d'artistes

Les œuvres des artistes seront regroupées en un seul lieu afin que chaque citoyen puisse découvrir tous ces talents et que les artistes puissent exposer en toute quiétude.

Vous êtes sculpteur, peintre, créateur d'objets artistiques ou autres ? Participez à cette belle manifestation qui a lieu tous les deux ans.

Contactez le service culture
010 65 35 08 / 010 65 35 23
culture@mont-saint-guibert.be

Coupure de l'éclairage public

// De minuit à 5h du matin

164 communes wallonnes ont dit « oui » à la proposition d'Ores afin de couper l'éclairage public de minuit à 5h du matin. Ceci représenterait une économie globale de 281.000 Kw/h.

Cette mesure prend cours en prévision des périodes hivernales où les demandes en électricité seront plus importantes et où l'énergie sera donc plus rare et plus coûteuse. Cette mise en œuvre était complexe car les cabines électriques relient parfois plusieurs (tronçons de) communes.

Cette mesure prend effet **dès le 1^{er} décembre et se terminera fin mars 2023** et sera effective tous les jours

de la semaine. Une mesure bénéfique pour les caisses communales, pour l'environnement et la biodiversité.

Pour notre commune, cela représenterait une économie estimée à 8.600 € par mois, soit ±34.400 € pour les 4 mois et ce, calculé sur base du prix moyen actuel de l'énergie : 523,56 €/MWh TVAC. En effet, nous avons encore de nombreux luminaires au sodium malgré le remplacement progressif par des LED.

Et statistiquement, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'extinction diminue les risques d'accidents graves (parce qu'on réduit la vitesse)

et les vols (parce qu'un cambrioleur aura besoin d'une lampe et sera plus repérable, par exemple). Ceci réduit également la pollution lumineuse et permettra de voir nos ciels étoilés. De belles photos en perspective !

Ceci pourrait être une période de test afin d'éteindre l'éclairage public à plus long terme, certains manifestant leur volonté de prolonger la mesure au-delà du 31/03/23. Cette mesure s'inscrit également dans le cadre de notre adhésion à la convention des maires pour le climat et l'énergie qui prévoit de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2006.

Economies d'énergie... par où commencer ?



Le prix de l'électricité a triplé tandis que le prix du gaz a quadruplé. Alors, mieux vaut prendre les devants et agir... **Mais par où commencer ?**

1) Réduire les consommations invisibles

D'une part, on observe encore trop souvent **des éclairages laissés allumés** dans les pièces inoccupées. Lorsqu'il s'agit de tubes néons, on pourrait encore le comprendre si l'on compte retourner dans la pièce dans les minutes qui suivent mais pour les ampoules à incandescence, les ha-

logènes et les éclairages LED, il n'y a aucune raison de laisser allumé.

D'autre part, il y a également tout **une série d'appareils électroniques qu'on laisse branchés « par facilité »** comme la télévision, le décodeur TV, le routeur ou le groupe hydrophore. Ces appareils, même mis en stand-by, ont des consommations électriques non négligeables et parfois même surprenantes (30W pour un groupe hydrophore en stand-by). Pour plus de facilité, on peut les débrancher via une multiprise munie d'un interrupteur général ou via une prise programmable si les horaires d'utilisation sont réguliers.

Pour des activités pas trop bruyantes (lecture, écoute de musique via un casque, couture, mots croisés, etc.), on peut aussi **se rassembler dans une même pièce** et n'éclairer et chauffer que cet espace. La lecture et les jeux de société utilisés en famille permettent aussi de s'amuser sans allumer la télévision ou consommer les gigabytes d'internet.

2) Et à la cuisine ?

Pour la cuisson, **le four à micro-ondes et la casserole à pression** sont des moyens de cuisson plus efficaces que les autres moyens. On peut également **stopper la cuisson 2 à 3 minutes** avant le terme normal puis transférer la casserole dans une boîte isolée (aussi appelée casserole norvégienne) où la cuisson se poursuivra sans consommer d'énergie supplémentaire. Au début, il faudra un peu expérimenter le temps de cuisson minimum pour y arriver.

Lorsqu'on chauffe de l'eau dans une bouilloire, on peut se contenter de **la remplir avec le juste volume nécessaire** et arrêter la bouilloire lorsque la température souhaitée est atteinte

3) Chaud, chaud dans la salle de bain...

Dans la salle de bain, nul n'est besoin de chauffer toute la pièce via un radiateur ou un convecteur lorsqu'on n'y restera que 5 minutes. **Les chauffages radiatifs et infrarouges** permettent de procurer une sensation de chaleur rapide et confortable (comme les

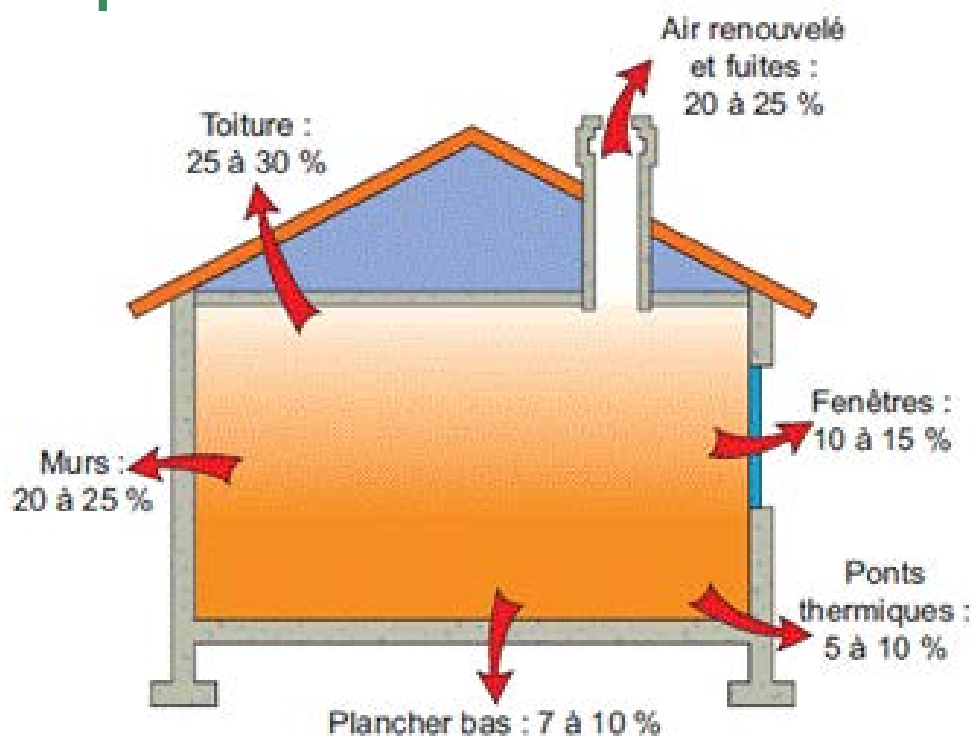
rayons du soleil) sans devoir chauffer l'air de la pièce...

La consommation électrique d'un **boiler** augmente significativement selon l'épaisseur de tartre qui se dépose sur sa résistance chauffante. L'entretien régulier d'un tel boiler est donc très utile.

Un air humide est plus difficile à réchauffer. Or, comme l'**air froid contient moins d'humidité**, il est bon de ventiler régulièrement et particulièrement quand l'air extérieur est froid ! Cela permet d'abaisser efficacement l'humidité relative de l'air ambiant avant de le réchauffer. L'air humide peut provoquer des

condensations et des débuts de moisissures au contact des parois froides. Donc, aérez !

Et puis on continue



Par la suite, il y a lieu de faire un état des lieux et une analyse détaillée des postes de consommations d'électricité et de chauffage en vue d'**agir plus en profondeur**. Remplacer une vieille chaudière dans un bâtiment mal isolé, c'est mettre la charrue avant les bœufs ! Le meilleur investissement à faire est de **REDUIRE** prioritairement et **DEFINITIVEMENT** les besoins en chauffage en **renforçant l'étanchéité et l'isolation du bâtiment**.

Les pertes d'énergie se situent en grande partie **via les infiltrations d'air au travers des défauts d'étanchéité** : cheminées, fissures présentes dans

les maçonneries et dans les portes et menuiseries extérieures (châssis non étanches ou réglages de quincaillerie ayant bougé au fil du temps). A défaut de caméra de thermographie infrarouge, l'usage d'un fumigène ou d'une simple bougie permet de visualiser et détecter les entrées d'air froid. Ces pertes peuvent représenter **25 à 30 % de la consommation de chauffage**.

L'air chaud plus léger a tendance à monter (comme dans une montgolfière). Le deuxième poste de perte d'énergie se situe donc souvent au niveau de **la toiture et des combles**

(**25 à 30 % des pertes**). Placez un isolant performant et une couche étanche à l'air du côté chaud de cet isolant. Viennent ensuite **les pertes thermiques par les murs (20 à 25%)**. Attention, beaucoup de personnes pensent que leurs murs sont bien isolés car ce sont des murs en pierre de 40 cm d'épaisseur et qu'en été, leur maison reste bien fraîche. Ces personnes confondent l'isolation et l'inertie thermique : la pierre naturelle et le béton laissent passer 10 fois plus de calories que l'isolant ! Pour mieux comprendre la différence, placez donc une pierre et un morceau d'isolant pendant 24 h au congélateur puis posez une main sur la pierre et l'autre main sur l'isolant. Au bout d'une minute, vous devriez sentir la différence ...

Si vos châssis sont étanches et en bon état, **les pertes thermiques au travers des fenêtres représentent généralement 10 à 15%**. Un double vitrage moderne présente une conductivité thermique de 1,1 W/m².K alors qu'un triple vitrage permet encore de diviser cette perte par deux (0,5 W/m².K).

Les pertes thermiques par le sol sont généralement limitées (7 à 10%).

Plus d'information :
energieplus-lesite.be

Trophées incidences

Comme chaque année, la Province du Brabant wallon organise les « Trophées Incidences ».

Ceci permet de récompenser des projets novateurs qui permettent des progrès en termes de développement durable, de réduction de nos modes de production ou encore une utilisation plus efficace et plus responsable de nos ressources naturelles. Ils sont initiés par des entreprises, des associations, des agriculteurs, des écoles ou des porteurs de projets.

L'inscription aux Trophées Incidences se fait dans l'une des 5 catégories suivantes : entreprises / secteur agricole / secteur associatif / secteur éducatif / porteurs de projets.



Outre un trophée réalisé par l'artiste François Huon, les lauréats se verront décerner

- un chèque de 3.000 € pour chacune des catégories entreprises, secteur agricole, associatif ou éducatif
- un chèque formation pour la catégorie porteur de projet
- un chèque de 1.000 € pour le prix étudiants et pour le prix du public

De plus, chaque finaliste obtiendra

une capsule vidéo de promotion de son projet et les droits d'utilisation.

Les votes seront ouverts au public le 14 avril 2023. Le candidat de chaque catégorie qui aura obtenu le plus de votes remportera ce prix.

Les dossiers sont à renvoyer pour le 20 février 2023 au plus tard. La participation est gratuite et l'ensemble des infos est sur :

<https://brabantwallon.be/bw/trophees-incidences>

Bonne chance à tous !

Sécurité



BE-Alert : déjà 850 guibertins inscrits !

En 2014, le Centre de crise national a lancé le projet-pilote BE-Alert et a permis, pendant deux années, à 33 communes de le tester, de l'évaluer et d'apporter des pistes d'amélioration pour élaborer un outil performant à proposer à tous les services et autorités du pays, concernés par la sécurité des citoyens.

Depuis 2017, BE-Alert est opérationnel dans toute la Belgique. Actuellement, 1.093.897 adresses et 87% des communes sont déjà enregistrées sur BE-Alert.

Ce système permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Il dispose de capacité suffisante pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux.

Un bourgmestre, un gouverneur ou un ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou courriel. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex.: fermer portes et fenêtres lors d'un incendie).

En dehors de cela, il est également possible d'envoyer des messages d'intérêt général à tous ceux qui y sont abonnés. Ce sont des messages informatifs destinés, par exemple, à annoncer des travaux routiers prévus ou à communiquer les nouveaux horaires d'ouverture de la maison communale.

Tout le monde peut s'inscrire en ligne sur www.be-alert.be/fr

Conformément à la législation RGPD, les personnes inscrites peuvent toujours consulter, modifier, supprimer leur profil.

Alors, n'hésitez pas et inscrivez-vous



Halloween

Horribles souvenirs ...

Ce mercredi 2 novembre, gros succès pour ces 400 personnes dont 230 enfants inscrits pour la quête d'halloween organisée dans le parc des Hayeffes. Une quête de 11 étapes qui combinaient défis sportifs et intellectuels à une super ambiance avec décor et cracheur de feu. Et bien entendu, chaque enfant recevait un petit sachet de bonbons. Une vraie réussite, accompagnée d'un automne clément.

Le nombre de places était limité afin d'assurer une bonne ambiance partout. N'ayant pas su répondre positivement à toutes les demandes, le service Jeunesse réfléchit à des pistes pour accueillir plus de familles. Suivez-bien les infos du site de notre commune pour être tenus au courant !

Halloween

Formation permis de conduire théorique B



Gros succès pour cette formation au permis de conduire théorique B.

Une petite vingtaine de jeunes étaient inscrits pour suivre ces 12h, réparties en 4 dates, de formation. Chaque séance était encadrée par un professionnel et combinait projection, interactions et questions-réponses. A l'issue de ces séances, ces jeunes seront tout à fait préparés pour passer leur permis théorique B et ... le réussir !

D'autres séances seront programmées.

Les mercredis récréatifs pour les jeunes



À la suite du sondage effectué en début d'année auprès des adolescents de l'entité, le service jeunesse a démarré l'organisation d'activités mensuelles gratuites pour les 12-18 ans. Les trois premiers après-midis récréatifs ont eu lieu le mercredi.

Au programme de cet automne, il y avait du sport super fun avec l'archery tag, de la créativité avec un atelier stop motion et une action citoyenne de ramassage des déchets !

En 2023, d'autres mercredis récréatifs seront proposés avec des thèmes variés afin de plaire à un maximum de jeunes.

Les Cinés du vendredi



Nouvelle formule : le vendredi à 20h ! Plus « cocoon » en vous proposant des films pour tous dans la salle du Conseil communal de notre commune. Boissons et friandises vous seront proposées pour (re)découvrir ces films grand public. Voici le programme des prochaines séances :



Spécial Noël
« Mission : Noël. Les aventures de la famille Noël »

Vendredi 23 décembre 2022

Ce film répond enfin à la question que se posent tous les enfants. Comment le Père Noël peut-il distribuer les cadeaux dans le monde entier et ce en une seule nuit ? Tout simplement grâce à un centre installé au pôle Nord qui possède le top de la technologie, qui abrite un million de petits elfes, un gigantesque traîneau supersonique et une immense base de contrôle. Mais... même le centre le plus perfectionné a ses faiblesses...

Film conseillé aux enfants de 7 ans et plus.



« Ferdinand »

Vendredi 17 février 2023

Chef d'œuvre destiné à toute la famille, il saura faire débuter votre week-end en beauté !

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et attaché à son village d'origine.

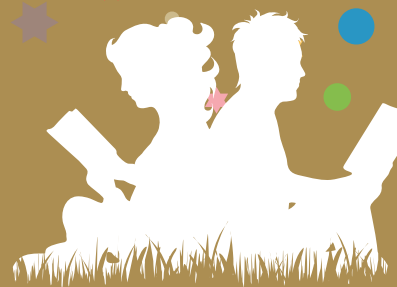
Film conseillé aux enfants de 8 ans et plus.

Les séances auront lieu dans notre salle du conseil communal - 39 Grand'Rue.
 Chaque groupe d'enfants doit être accompagné d'un adulte responsable.

Bienvenue à tous !

Les bons plans lecture

Voici les coups de cœur de fin d'année, proposés par notre bibliothécaire. Venez les emprunter sans modération !



Bibliothèque communale à l'arrière de la maison communale Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Mardi de 16h à 18h30 (fermé en juillet et août) : Mercredi de 14h à 18h - Jeudi de 16h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

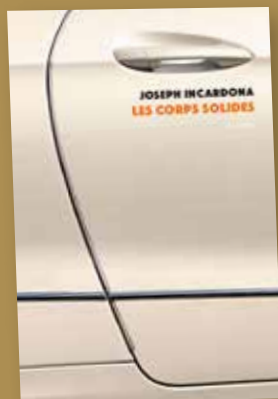
Sélection pour ADULTES



SON EMPIRE - DE CLAIRE CASTILLON CHEZ GALLIMARD

Une femme, une maman, tombe sous le charme et bientôt sous la coupe d'un homme. Sa petite fille de 7 ans observe et décrit ce qui arrive à sa maman sur plusieurs années. L'homme entre, s'immisce dans leur vie. Ce pourrait être une simple histoire de famille reconstituée, mais dès les premières pages le ton est donné : « Il la prend, il la vide, il se met dedans et il ne ressort jamais ». La fillette ne connaît pas le terme « pervers narcissique » mais sa façon très imagée de décrire l'emprise

de l'homme est bien plus forte. Derrière son visage souriant, déployant tout son charme pour séduire la mère et la fille, elle voit « le masque livide aux yeux-trous », ou une chauve-souris géante étendant ses ailes au-dessus d'elles. Malgré sa clairvoyance elle ne peut qu'être le témoin de l'effondrement de sa maman. À côté de son contenu glaçant ce roman est salutaire car il aide à démonter ce processus d'envahissement, d'isolement, de constants chaud et froid, qui font qu'une petite fille peut aller jusqu'à « perdre » sa maman.



LES CORPS SOLIDES - DE JOSEPH INCARDONA AUX ÉDITIONS FINITUDE

Anna, veuve de son mari aimé, et mère de Léo treize ans, fait tout pour leur assurer l'essentiel et pour que Léo ne manque de rien. Ils vivent dans un mobil-home au bord de l'Atlantique. Léo a hérité de ses parents la passion du surf. Quand Anna perd dans un accident son gagne-pain, le camion-rôtissoire de poulets, ce fragile équilibre est menacé et les dettes s'accumulent. Léo tente de l'aider en cachette. Mais la

pression est lourde sur ses épaules, car il est harcelé et racketté par un groupe de plus grands. Il y aurait bien ce « Jeu » lancé par un producteur cynique : sur vingt candidats, le dernier qui touchera la voiture de 50.000 € posée devant le public et les caméras, la gagnera. Léo y inscrit sa mère qui finit par accepter malgré sa réticence profonde...

Une histoire d'amour filial et maternel, un roman sur la dignité d'une femme. Terriblement touchant !



UN SAC POUR VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

Lors de votre emprunt à la bibliothèque, vous recevrez un joli petit sac en toile.

Venez le chercher !

www.mont-saint-guibert.be

Les bons plans lecture

Sélection pour ENFANTS



GUERRE. ET SI ÇA NOUS ARRIVAIT - DE JANNE TELLER AUX ÉDITIONS DES GRANDES PERSONNES

« Et si aujourd'hui il y avait la guerre en France... où irais-tu ? ». Les réalités et conséquences sont envisagées : la peur, le froid, la faim, la menace sur la liberté, l'obligation de s'exiler... mais ... dans ce livre, ce sont les Français qui doivent émigrer vers les pays du sud pacifiés et

réticents à accueillir les étrangers. Les années passent et la famille obtient un permis de séjour permanent dans leur nouveau pays. Tu es chez toi... pourtant tu es un étranger... tu penses au moment où tu pourras rentrer chez toi... mais où ?

Une réflexion expérimentale convaincante, par l'intermédiaire d'un simple renversement de perspective.



SIMONE - BD DE JD MORVAN ET DAVID EVRARD, AUX ÉDITIONS GLÉNAT. TOME1 DISPONIBLE. DEUX AUTRES À PARAÎTRE.

Beaucoup de jeunes lecteurs connaissent déjà ces auteurs grâce à la série « Irena » retraçant le destin d'une femme extraordinaire qui sauva des enfants dans le ghetto de Varsovie. Ici il s'agit de Simone Lagrange, arrêtée par la Gestapo à l'âge de

treize ans avec sa famille en raison de leur origine juive. Devenue adulte elle reconnaît Klaus Barbie à la TV car on parle de son procès.

Une série de BD remarquables par leur dessin et par leur message vers les jeunes lecteurs. Pour nous apprendre et nous émouvoir avec un cœur énorme.

10 conférences citoyennes en 2023 !

Vous étiez nombreux à suivre les conférences citoyennes en 2022, le 3^e mardi du mois.

Différents thèmes seront abordés en 2023 : permaculture, viager, émotions de l'enfant, burn-out parental, AVC, sécurité informatique, taille des arbustes, etc...

Réservez déjà vos soirées aux dates suivantes : 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2023.

Certaines conférences seront dédiées à la santé et au bien-être, d'autres couvriront des thématiques variées.

Un thème en particulier vous intéresse ? Envoyez votre suggestion à citoyennete@mont-saint-guibert.be ou 010 65 35 15

Lieu :

Salle du Conseil communal
Grand'Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert
le 3^e mardi du mois, à 19h30



Exploration du Monde Route 66, la piste du rêve américain // 15 janvier 2023 à 15h



Lieu : Salle du Conseil
Administration communale
Grand'Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert

Entrée gratuite
Infos : culture@mont-saint-guibert.be
010 65 35 08 ou 010 65 35 23

Nouvelle exposition de photos de Philippe Parent // janvier/mars 2023



Marié depuis de nombreuses années et papa de deux (grands) enfants, passionné par les voyages et la photographie, autodidacte, Philippe Parent pratique la photographie à titre récréatif depuis une trentaine d'années. Son principal centre d'intérêt est la photographie de nature, au sens large. Au fil des ans et des voyages, il s'est rendu compte que des milliers de photos et diapositives prises dormaient dans des tiroirs ou sur des disques durs... sans quasiment aucune chance d'être un jour ressorties ! Or, les photographies sont par essence destinées à être tirées et exposées aux yeux du plus grand nombre plutôt que stockées ou confinées aux réseaux sociaux. Il a donc décidé d'exposer certaines au regard de tous.

La série présentée est une toute petite partie des images prises lors de quatre voyages en Islande, terre de glace et de feu. Bien que les photographies prises dans cet endroit hors du temps soient généralement présentées en couleurs, le choix du noir et blanc s'imposait afin d'accentuer le contraste entre la rudesse et la beauté de ce pays.

**Découvrez ces 15 magnifiques
photos lors de votre visite
dans les locaux de l'Administration
communale durant les heures
d'ouverture.**

**Grand' Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert**

www.mont-saint-guibert.be

70 ans de mariage !

Le 4 septembre dernier, le Collège communal a reçu nos jubilaires du début de l'année 2022 lors d'une cérémonie à l'Axis Parc.

Le bourgmestre et les échevins ont mis à l'honneur les couples guibertins pour leurs noces d'Or, de Diamant et de Platine. Une belle occasion pour se rencontrer et partager un moment convivial. Les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous de ce moment festif. Chaque couple de jubilaires a reçu un coffret de vins, une magnifique plante et un livret de mariage contenant les félicitations du Collège communal.

Voici la liste des heureux mariés :

70 ans de mariage

Noces de Platine pour monsieur Georges Malburny et madame Colette Marchal (07/06/ 1952)

60 ans de mariage

Noces de Diamant pour monsieur Robert Cuvelier et madame Yvette Jacob (21/04/1962)

50 ans de mariage

Noces d'Or pour monsieur Philippe De Groote et madame Andrée Delarsille (25/03/1972), monsieur Guy Fontaine et madame Christiane Massart (05/04/1972), monsieur Michel Joly et madame Magda Debled (27/05/1972), monsieur Roger Muraille et madame Patricia Massin (30/06/1972).

**Encore toutes
nos félicitations à eux !**



Marché artisanal

// Samedi 11 mars 2023 de 11h à 19h

**Comptoir
Touristique**
GUIBERTIN

**Vivez
Découvrez
Participez**

 Comptoir Touristique Guibertin

Le Comptoir Touristique Guibertin et tous les administrateurs sont heureux de vous informer qu'ils organiseront **leur premier marché artisanal**.

Pour cette première organisation, ils **recherchent des artisans qui souhaitent venir y exposer leur travail** et montrer leur savoir-faire.

Vous travaillez le bois, le cuir, le fer, la pierre, la terre, le tissu, la laine ..., vous créez des bijoux, des lampes, des articles de décoration ..., vous produisez du miel, du chocolat, des confitures, de la bière ...

Alors, n'hésitez pas ! Inscrivez-vous dès maintenant pour retenir votre emplacement.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, il suffit de remplir notre formulaire en ligne dont voici le lien :

<https://forms.gle/FJ7mwu2BpwhZcJE4A>
ou via le QR-code ci-dessous.

Sur ce formulaire, vous trouverez la fiche d'inscription et toutes les infos pratiques : emplacements de 2 x 2 m, table disponible, prix de 25 €/empl.

Inscrivez-vous
pour le 18 février 2023.
Infos : 0475 92 06 41

Salle des Loisirs
Grand' Place, 9
1435 Mont-Saint-Guibert



Tout un village

Cette asbl, propose un accompagnement global, de proximité et gratuit pour le (futur) parent qui traverse une période difficile. **Elle s'adresse aux familles, ayant au moins 1 enfant de moins de 6 ans ainsi qu'aux femmes enceintes.** Ce soutien est apporté par des bénévoles qui vont au coeur des familles pour mieux les accompagner tout en leur laissant leur autonomie. Leur action couvre plusieurs communes dans le Brabant Wallon dont la commune de Mont-Saint-Guibert.

Vous souhaitez **un accompagnement** ou vous êtes motivés à l'idée de **soutenir une famille**, tout en étant accompagné durant votre bénévolat par une structure et des moments conviviaux entre bénévoles ?

Pour nous contacter :
info@toutunvillage.be
0495 72 77 27
www.toutunvillage.be



Au cœur de l'Axis Parc, une école pour retrouver le sourire.



Gregory, Anne-France et Stéphane sont les trois fondateurs de cette nouvelle structure qui – malgré son nom – est loin de l'idée traditionnelle qu'on se fait de l'école... Si l'objectif est bien de réussir – via le jury central – l'épreuve de passage du CESS, la méthode pour y parvenir n'est pas traditionnelle.

Durant 3 jours / semaine, des cours théoriques dans différentes matières sont donnés le matin tandis que

l'après-midi est consacré à des ateliers. Des cas réels lient la théorie et la pratique, permettant aux élèves un apprentissage par projet. Cette méthode rend les cours théoriques beaucoup plus concrets et utiles.



Outre les matières de base (éco, math, sciences, langues, français, géo...), certains thèmes vont permettre à l'adolescent en décrochage scolaire



de se ressourcer : développement personnel, méthode de travail, gestion des émotions... L'école est située au cœur de l'Axis Parc ce qui permet de baigner les futurs diplômés dans un environnement de travail réel. Les enseignants s'adaptent au rythme rapide ou plus lent des élèves afin de les mener tous à l'obtention du CESS.

L'inscription annuelle demande quand même un budget de 10.000 €. L'école accueille des groupes de 15 élèves par classe afin de procurer un enseignement (presque) personnalisé.

Vous êtes intéressé par ce concept ?

Surfez sur www.smileschool.be

axis **GUIBERTIN**
LIGUE

au
GUIBERDÔME

Dim 8/01	18:00 Decospan Menen
Dim 22/01	18:00 Greenyard Maaseik
Dim 29/01	18:00 Tectum Achel
Mer 1/02	20:30 Waremmes Volley
Dim 19/02	18:00 Caruur Volley Gent

Infos & Réservations axisguibertin.com

40ans
GUIBERTIN





Un job étudiant qui a du sens

CQFD, c'est du tutorat scolaire entre jeunes dans le Brabant wallon. Cette plateforme met en lien les élèves du secondaire avec des étudiants du supérieur. Et cette asbl cherche des tuteurs dans différentes matières.

En rejoignant CQFD, le tuteur s'engage dans un projet citoyen d'entraide et de rencontre.

Pour devenir tuteur CQFD, il faut remplir quelques conditions: min. 18 ans, étudiant de l'enseignement supérieur, habiter ou étudier en Brabant wallon et produire un extrait de casier judiciaire vierge.

Et pour s'inscrire comme tuteur, c'est très simple : il faut créer son profil sur la plateforme en renseignant les matières à enseigner. Un élève contacte ensuite le tuteur directement pour fixer un RV (en présentiel ou en distanciel). Le paiement de 10€/h de cours prestée, se fait de la main à la main.

Ce projet est issu de la collaboration de La Chaloupe AMO et L'AMO Tempo, avec l'UCLouvain et la Province du Brabant wallon.

Toutes les infos sont sur
www.cqfd-bw.be



LE GRACQ VOUS INVITE... Mercredi 25 janvier 2023

La locale du Gracq de MSG invite ses sympathisants et les cyclistes intéressés à discuter autour d'un drink sur tout ce qui concerne le vélo dans notre village.

Les membres de la locale seront présents pour entendre vos remarques et souhaits.

Où ?

Au café citoyen, chez Denise, Grand' Place.

Quand ?

Le mercredi 25 janvier à 20h.

Tout le monde est le bienvenu.

Don de sang Croix rouge

On peut tous et toutes avoir besoin d'une transfusion dans notre vie !

De nombreuses situations peuvent nécessiter une transfusion : un accident de la route, un accouchement avec complications ou une césarienne, certaines opérations chirurgicales etc.

Les transfusions sont aussi administrées à des personnes en chimiothérapie, souffrant d'anémies sévères ou nées avec des maladies génétiques du sang. Le don de sang est donc précieux !

Voici le calendrier des dons de sang dans notre commune en 2023



CAR DE PRÉLÈVEMENT Parking (Carrefour Market)

Rue Haute 1 à 1435 Corbais,
de 16h à 19h30

- Mercredi 4 janvier •
- Mercredi 5 avril •
- Mercredi 19 juillet •
- Mercredi 18 octobre •

SALLE DES LOISIRS

Grand Place 9
à 1435 Mont-Saint-Guibert,
de 16h à 19h30

- Mercredi 29 mars •
- Mercredi 21 juin •
- Mercredi 18 octobre •
- Mercredi 27 décembre •

www.mont-saint-guibert.be

La Transition à MSG-Héவில்ers-Corbais

Nous avons la possibilité d'agir. Un choix : « faire partie de la solution et ne plus faire partie du problème » M-E.

Le réchauffement climatique présente le plus grand défi auquel notre planète doit faire face de toute urgence. Plusieurs pistes sont possibles et des initiatives locales comme le zéro déchet, le repair café, le soutien aux producteurs locaux etc... sont déjà en place. La conscience de la valeur de l'eau, ...des bienfaits de la nature émerge.

Parlons ici de l'arbre.

Actuellement nous en apprenons de plus en plus sur le rôle important et complexe qu'il joue dans la lutte contre la crise climatique. Son système racinaire enfouit de la matière organique et remonte à la surface des éléments minéraux puisés en profondeur, assurant ainsi la fertilité des sols. Il limite les ruissellements et inondations. Il rejette de l'oxygène et stocke le CO₂. En hiver, le gel sera plus tardif à se poser sur la voiture qui se trouve sous son huppier. On parle d'une différence de quelques degrés ! La température y est plus clémente en cas de canicule... Même un seul grand arbre à son rôle à jouer, engendre un microclimat dans son environnement...et favorise toute une biodiversité.

Et si les architectes les considéraient comme une œuvre d'art dans leurs plans.

Et si les promoteurs immobiliers et les vendeurs les protégeaient comme une plus-value de leur terrain.

Et si plutôt que de tailler, couper un arbre dès qu'il est déclaré « menaçant », on permettait à un/une artiste et une/un technicien-spécialiste de travailler ensemble, afin de trouver une solution harmonieuse à son maintien même partiel...le laissant devenir autre, telle une sculpture, soutenue. En effet, les vieux arbres ont bien dû s'adapter pour survivre parfois des centaines d'années, plusieurs générations de la vie de l'homme ! Ils ont réagi, créé leur réponse immunitaire. Ils sont appelés arbres-mères et l'on dit qu'ils conservent en mémoire les expériences du passé et les transmettent aux jeunes plants : la capacité à résister aux maladies, à s'adapter aux changements climatiques est inscrite dans la graine !

Et si avant de replanter on préservait d'abord ceux qui sont déjà là.

Alors la joie de vivre à côté de vieux arbres se multiplierait au grand bonheur de la faune, de la flore, des insectes, des champignons. Sans oublier les effets bénéfiques sur notre moral...

Pour s'inscrire dans le projet « la nature dans tous ses états à MSG » : naturetransition@gmail.com



Télé-Accueil

// Les bienfaits de l'écoute !

Ecouter l'autre lui fait du bien... et vous fait du bien à vous aussi !

« Mes proches l'ont remarqué : je suis plus patiente, plus bienveillante, plus présente aux autres. En réalité, mon engagement à Télé-Accueil m'a rendue à la fois plus humaine et plus forte... ».

« Ce qui me frappe quand j'écoute, c'est la confiance qui s'installe : La jeune maman épuisée, le vieux monsieur grabataire, la dame au chômage criblée de dettes... Nous ne nous connaissons pas, mais ils me confient ce qu'ils n'oseraient dire à personne : leurs angoisses, leur révolte, leur désespoir... ».

« Je me suis parfois trouvée très isolée dans mes difficultés. Maintenant, je vais mieux et je souhaite offrir aux autres ce qui m'a tant manqué : une écoute bienveillante et chaleureuse (...) Je quitte Télé-Accueil, enrichie des remerciements des autres, et avec le sentiment d'avoir été utile ».

Si vous aussi, vous voulez offrir à l'autre une écoute bienveillante et une présence humaine au téléphone, rejoignez les écoutants bénévoles de Télé-Accueil !

Après une formation et un encadrement de qualité, vous contribuerez à un monde plus humain, plus bienveillant, plus respectueux de l'autre.

<https://tele-accueil.be>

010 45 79 46



AGENDA

*Pensez à découper
et conserver les activités
qui vous intéressent !*



Vendredi 23 décembre 2022 à 20h :
Ciné du vendredi « Mission : Noël. Les aventures de la famille Noël. »

Du mardi 1^{er} janvier au 31 mars :
Expo temporaire de photos

Mercredi 4 janvier
Don de sang de la Croix-Rouge

Dimanche 15 janvier
Exploration du monde « Route 66 »

Mercredi 25 janvier
Soirée du GRACQ

Vendredi 17 février :
Ciné du vendredi « Ferdinand »

Samedi 11 mars
Marché artisanal

Mercredi 29 mars
Don de sang de la Croix-Rouge

Samedi 22 et dimanche 23 avril
900 ans – événement historique
et ouverture des festivités

Samedi 3 et dimanche 4 juin
900 ans – événement culturel



www.mont-saint-guibert.be

Ils se sont dit "Oui"

**Raphaël Vandergooten
& Caroline Salens**

01-10-22

Ils nous ont quittés

FLORENTINE TILKENS

22-02-28 | 25-09-22

MARTINE VANDENKERKOVE

13-02-53 | 01-10-22

CHRISTIAN FORET

02-04-33 | 08-10-22

JEAN STAVELOT

29-06-57 | 15-10-22

MEHDI LIÉNAUX

30-05-61 | 18-10-22

ROGER HANCHART

06-04-27 | 23-10-22

JEANNE STROOBANT

29-09-27 | 27-10-22

GUY RONSSE

26-03-45 | 30-10-22

JEAN HANSENS

08-03-53 | 31-10-22

ELIANE VERLOOT

04-03-36 | 06-11-22

GUY FRIPPIAT

05-11-53 | 03-11-22

CLAUDE JANSSENS

11-12-33 | 14-11-22

ANNY LAURA CAPPELMANANS

27-01-44 | 16-11-22

